

PV séance du Conseil d'établissement du 05.11.2019

1. Présences :

Mmes Golay Anne-Christine, Gonus Christine, Cotter Delphine, Bertola Joana, Grandjean Michelle, Streit Cécile et Crotti Patricia

MM. Gouffon David, Delbrouck Philippe, Faucherre Olivier, Hugonnet Raphaël, Stürner Félix, Frosio Philippe, Novello Eric et Cavin Yves

Excusée : Mme Delvaux-Legrand Chantal

Le Président du CE a reçu la démission de Mme Chantal Gallego. Conformément à la discussion de la dernière séance, c'est la nouvelle présidente de l'APE, Mme Michelle Grandjean, qui la remplace. Elle est remerciée pour s'être chargée de la location de la salle du Centre paroissial pour la réunion de ce jour.

2. PV séance du 14.05.2019 :

Il est accepté par l'assemblée, et sera publié muni des signatures.

3. Projets de l'EPMLE pour l'année scolaire 2019-2020 :

L'année scolaire est placée sous le thème de **l'école active**, avec pour idée de développer de nouvelles manières d'enseigner et d'être élève (plus de créativité et de liberté). Les ateliers ont débouché à la mise en place de jeux coopératifs, entre autres en lien avec la diversité, ainsi qu'à l'installation d'un canapé forestier à Moudon, entre autres exemples. M. Novello cherche à faire en sorte que ces activités puissent avoir lieu dans le cadre de ce que prévoit le PER (plan d'étude romand).

Des enseignantes de primaire et d'enfantine ont souhaité appliquer la méthode Montessori, qui est déjà utilisée dans la région lausannoise. L'idée de cette méthode est d'organiser la classe avec des espaces déterminés par tâches. Dans ce contexte, l'enfant décide ce qu'il va étudier, et l'enseignant accompagne l'enfant dans ses choix. Mme Streit s'intéresse beaucoup à cette méthode et a commencé à la mettre en œuvre. Elle explique que les classes sont très préparées, par contre les bureaux et tables sont moins nombreux et il y a moins de fiches. Elle constate que l'ambiance de la classe est beaucoup moins bruyante car les enfants sont plus pris par leurs activités. Il n'y a par exemple pas

d'obligation à faire du bricolage. L'imaginaire peut passer par d'autres médias qui correspondent mieux à l'enfant.

Les parents se sont montrés enthousiastes lors de la présentation de l'approche. La maîtresse dit qu'elle est plus active qu'auparavant et qu'elle a plus de liberté pour faire des propositions.

M. Novello a remarqué que cette approche donne des résultats intéressants en termes d'ambiance, de collaboration entre enfants et d'apprentissages. Le début de l'année scolaire est stimulant.

Mme Streit explique enfin qu'elle fait régulièrement des photos en classe pour illustrer le travail des élèves, et donner du matériel pour montrer ce qui se fait aux parents. Elle travaille à partir des projets de enfants, de leurs envies, mais pas de ses intérêts personnels.

M. Novello dit que l'école est en phase de transition par rapport à la gestion des activités culturelles, camps, sorties et achats de matériel, à cause de la **gratuité** de l'école. Les parents ont été informés de ce qui est fourni aux élèves comme matériel et pour quelle durée durant la période scolaire.

Les classes reçoivent dorénavant Fr. 45.-/an/élève pour les sorties. Les camps de ski seront au nombre de 6 pour cette année scolaire. Ils seront en partie financés par la fortune de l'Association du Pré au Loup, et par des montants accordés pour chaque élève. Un montant sera demandé aux parents uniquement pour les frais de repas.

Pour l'année prochaine, une réflexion sera menée pour trouver des solutions qui permettent de poursuivre ces activités, mais peut-être d'une autre manière.

4. Utilisation du budget du CE :

M. Cavin informe que l'Association des anciens collégiens de Moudon va peut-être disparaître, et qu'elle a décidé de donner de l'argent au collège de l'Ochette pour financer la fresque qui a été réalisée sur le site. Ainsi le budget 2019 du CE est disponible.

M. Novello soumet la proposition d'organiser une conférence sur le thème de la Prévention internet à destination des parents d'élèves. Faut-il utiliser le budget 2019 ou le budget 2020 ? On devrait vérifier avec la comptable de l'AISMLE si une écriture transitoire est possible.

Mme Crotti dit que Mme Delvaux-Légrand a soumis une idée de cours autour d'une technique d'apprentissage des mathématiques.

M. Cavin craint que les conférences n'aient pas de succès, comme cela s'est déjà passé.

Mme Cotter suggère de coupler une conférence à une activité festive, comme un repas.

M. Frosio dit qu'il a eu des retours de parents, qui ne souhaitent pas que l'école se mêle de leur manière de gérer, par exemple, internet.

Mme Crotti dit qu'elle peut relayer les offres de conférences aux parents qui participent aux réunions.

M. Gouffon propose de vérifier si le budget 2019 peut être mis en transitoire, et de parallèlement faire en sorte de mettre en place une conférence. M. Novello va se renseigner auprès d'Action Innocence sur ce qui peut se faire, quand et à quel tarif pour le printemps prochain, en collaboration avec M. Cavin. Une proposition sera soumise au CE, et le sujet sera repris à la prochaine séance du 4 février 2020.

5. Demi-journées de congé :

Le CE peut fixer les deux demi-journées de congé de l'année pour les élèves selon les besoins des uns et des autres. Après discussion et partage des opinions, il est décidé de rester sur la dernière semaine de l'année scolaire, soit le vendredi 3 juillet 2020.

6. Divers et propositions :

- M. Frosio se demande ce qui va advenir des places de parc pour les enseignants au collège de l'Ochette. M. Stürner répond qu'un préavis est soumis au Conseil communal de Moudon la semaine prochaine, car la Municipalité prévoit la réaffectation de toute une partie du centre-ville en zone 30 km/h voire en zone 20 km/h. Dans la zone de l'Ochette, un arrêt de bus et une dépose minute pour les parents seront créés sur la placé du collège. Des places de parc seront créées le long de la route de Lucens. M. Cavin s'inquiète de ne plus pouvoir proposer des conditions de travail satisfaisantes aux enseignants, s'il n'y a pas suffisamment de places de parc.

La séance est levée à 21h18.

Le Président

P.O. 
David Gouffon

La Secrétaire


Martine Charbon